

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2014

---

TAXIS ET VOITURES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR - (N° 2046)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CD21

présenté par  
M. Tardy

-----

### ARTICLE 12

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence avec le CD 15.